

Compte-rendu du CSE

Réseau sous haute tension

Au menu : projet de fusion avec France Bleu, le point sur l'antenne linéaire et numérique, de lourdes dossiers santé, enquête pour risques graves à Nantes et le bilan de l'emploi post-RCC.

C'est une nouvelle fois un CSE réseau sous haute tension qui s'est ouvert ce mercredi 22 février. Il y avait eu début juillet l'annonce dans la presse de la suppression des éditions nationales de France 3 et le doublement des tranches d'infos régionales sans moyens supplémentaires, le projet Tempo.

Il faut ajouter désormais un nouvel épisode : la note tombée du camion. Une « feuille de route » signée des deux présidentes de Radio France et France Télévisions, destinée à la ministre de la culture, dont la version finale n'emploie plus le terme de « fusion » ou d' « économies d'échelles » mais de « directions territoriales uniques » et de « polyvalence ». C'est ce qu'on appelle jouer sur les mots... ce qui n'aura dupé personne.

Cela fait 13 ans désormais que les salariés du réseau France 3 vivent sous le joug des réorganisations et projets stratégiques qui, tous, semblent converger vers le même objectif : économies de moyens et de personnels, productivité accrue avec de moins en moins de temps de préparation, de présence sur le terrain. La **Machine à Broyer** comme nous l'avons écrit dans [notre liminaire à lire ici](#).

« ICI », LA FUSION / DESTRUCTION
QUI NE DIT PAS SON NOM

JT COMMUNS : VERS UNE DIMINUTION
TRÈS, TRÈS PROGRESSIVE

TEMPO

MATINALES COMMUNES
AVEC FRANCE BLEU :
LE DÉPLOIEMENT CONTINUE

TIK-TOQUÉ !

SANTÉ : LES SALARIÉS CONTINUENT
DE TRINQUER

QUALITÉ EMPÊCHÉE À NANTES

L'IMPACT PAS ENCORE RÉVÉLÉ
DE LA RCC

« Ici », la fusion/destruction qui ne dit pas son nom

Devant ces mots d'introduction, le directeur du réseau, Philippe Martinetti, va s'employer à **Démentir**, « fusion, ce n'est pas écrit dans la note finale », à **Déminer** « des coordinateurs par régions » plutôt que des directions partagées et « pas de production commune pour l'information », à **Développer** : « la poursuite des diffusions de matinales de France Bleu et des coopérations renforcées ».

Ces coopérations pourraient prendre la forme d'interventions de reporters en résidence de France Bleu sur nos antennes mais « uniquement sur des contenus de programmes », a précisé le directeur.

Pour le SNJ c'est une provocation supplémentaire, un cheval de Troie qui ne dit pas son nom et qui inspire crainte et méfiance.

Mais ce coup de **Dés** de Philippe Martinetti est impuissant devant la réalité et l'historique des faits : une note signée par Delphine Ernotte et Sibyle Veil écrite

au futur, pas au conditionnel, qui parle d'un calendrier de mise en œuvre (à 5 ans), tandis qu'un rapport du Sénat prévoit une fusion de l'audiovisuel public. Et des projets « stratégiques », régies automatisées SQS, Tempo, développement numérique commun avec France Bleu, qui viennent se percuter les uns les autres, sans qu'on en voie le bout et surtout les impacts cumulés.

Sans oublier qu'une nouvelle fois, les instances centrales comme régionales ou du siège n'ont été ni informées ni consultées au préalable. Même le conseil d'administration de l'entreprise n'a pas été averti.

A l'unanimité, les élus du CSE réseau ont donc voté **une résolution (lire ici)** pour ester en justice contre ce qu'ils considèrent comme une véritable entrave et pour reporter la consultation sur Tempo en attendant de connaître les conséquences sociales de l'ensemble des projets. •

JT communs : vers une diminution très, très progressive

« Je réaffirme l'exigence de moins de JT communs qui ne vont pas dans le sens de la proximité. Notre mission c'est l'hyper proximité. » Ce sont avec ces mots que le directeur du réseau a réagi au compte-rendu de la commission antennes numériques et linéaires.

Un discours qui tranche avec celui des années précédentes.

Pas de fausse joie tout de même : cela ne signifie pas la fin des JT communs. « L'objectif est d'inverser la tendance », comme l'explique Isabelle Staes, directrice de l'information du réseau.

Une tendance que le directeur du réseau souhaite visible cette année. « Nous ferons en sorte que le nombre de JT communs diminue dès 2023, y compris en Aura ». L'Auvergne-Rhône-Alpes, qui est championne en la matière avec 85 JT communs entre Lyon et Grenoble.

5 autres régions proposent des JT communs : Bourgogne-Franche-Comté (80), Normandie (61), PACA (40), Hauts-de-France (20) et Occitanie (40).

Les JT communs sont une source d'économie pour les directeurs régionaux. Elle leur permet de rester dans leur enveloppe budgétaire.

Pas question d'augmenter ces budgets, alors les économies se feront ailleurs. Par exemple, sur un nombre accru de sujets partagés.

Autre piste envisagée pour compenser la baisse des JT communs : « l'inter-régionalisation des programmes ». Les régions vont être encouragées à puiser dans les magazines des voisines.

Sans augmentation des moyens humains, un danger pointe : celui de voir encore plus de sujets mutualisés entre antennes.

Sur cette question, Isabelle Staes a rappelé que « les sujets mutualisés doivent avoir une pertinence éditoriale ». Nous avons rétorqué que bien souvent, le manque d'équipe nous obligeait à piocher dans l'antenne voisine pour remplir le journal. •

Tempo

La mise en place de Tempo va entraîner la disparition du 18h30 avec un retour à la case départ. Un programme national prendra sa place. Il pourrait s'agir d'un jeu.

Mais « *on ne s'interdit pas qu'il y ait des propositions régionales comme une offre magazine* », ajoute Philippe Martinetti.

Le projet pourrait aussi impacter les régions qui ont des émissions en direct le matin comme « Vous êtes formidables ». En effet, Tempo décale le JT d'une demi-heure et va bousculer la planification des techniciens de régie. •

Matinales communes avec France Bleu : le déploiement continue

La 29ème matinale a débuté en février à Montpellier.

Suivront pour cette année : Grenoble en mars, Cherbourg en avril, Poitiers en septembre et La Rochelle en octobre.

Les audiences seraient partout en progression entre 1,9 et 2,6 ; c'est-à-dire 656 000 tsvp en moyenne pour l'ensemble du territoire.

Pour le directeur du réseau, l'objectif est maintenu : en 2025, les 44 matinales seront déployées. •

Tik-Toqué !

La direction du numérique envisage la diffusion de certains de nos reportages sur TikTok. La justification : beaucoup de jeunes s'informent aujourd'hui sur la plateforme et « *le service public doit être présent partout et parler à tous* ».

Des formations « d'acculturation à Tiktok » vont avoir lieu. 140 collaborateurs devraient en bénéficier dans les 3 mois en visio et en présentiel.

Les élus ont émis d'importantes réserves sur la pertinence de travailler avec la plateforme chinoise. Des questions de sécurité se posent mais aussi des questions éthiques. Nos reportages doivent-ils être diffusés par le plus gros pourvoyeur de fake news et de théories complotistes auprès des jeunes ?

Philippe Martinetti se dit « *embêté* ». Il se déclare plutôt favorable à ce que nous diffusions sur nos plateformes. « *Mais, ajoute-t-il, il s'agit d'un avis personnel* ». •

Santé : les salariés continuent de trinquer

Alertés par les formateurs en SSCT (Santé, Sécurité, Conditions de travail) sur la vulnérabilité de nombreux RP (Représentants de Proximité), les élus de la CSSCT (Commission SSCT) ont décidé de se répartir la charge d'une « tournée » régulière auprès des représentants de proximité afin de repérer les problèmes au plus tôt et de mieux les soutenir dans leurs actions.

Sur les rapports de l'entreprise externe ACCA (qui a succédé à l'ancien cabinet JLO mandaté par la DRH en cas de risque grave), ils demeurent trop généralistes avec une direction qui ne joue pas toujours la transparence au motif insupportable que « les élus n'ont pas à être informés de tout ».

Cette conception martiale du dialogue social serait-elle devenue le nouveau mantra du DRH Samuel Bignon ?

La commission demande des indicateurs genrés plus précis concernant les métiers du réseau et une analyse qualitative comme en CSE Central.

Le bilan de « RESPONSABILITÉ », une équipe d'assistantes chargée de l'accompagnement social à distance des salariés, apparaît lui aussi en demi-teinte avec certains chiffres qui questionnent.

Un exemple : 60% des salariés qui s'adressent à cette société externe sont des femmes.

À noter que la santé et les conditions de travail sont en tête position des demandes d'accompagnement, ce qui est pour le moins préoccupant.

La présence d'assistantes sociales sur site dépend hélas de la seule volonté des RRH dans les antennes et pourtant cela s'avère nécessaire dans un grand nombre de cas.

Les plans de préventions pour le gardiennage et le maquillage sont pour le moins surprenants par leur légèreté.

Les DUER sont très incomplets car les RPS (risques psychosociaux) ne sont même pas mentionnés en cas d'agressions verbales ou d'envahissement des locaux pour les gardiens.

Les maquilleuses - dont certaines sont encore contraintes de porter un masque FFP2, comme à Clermont-Ferrand - et les TMS (troubles musculo-squelettiques), qui sont légion dans leur métier, ne figurent même pas dans les documents du réseau remis à la commission.

La CSSCT a été amenée à examiner une affaire de harcèlement présumé dans le réseau et une résolution a été votée par tous les élus en CSE avec une liste de préconisations envoyée à la direction : un plan général de formation, un référent harcèlement choisi parmi les RP dans chaque antenne, l'ouverture des équipes de veille locale à tout représentant de proximité et aussi un affichage mural des référents harcèlement et des inspecteurs du travail dans toutes les emprises du réseau.

Le DRH réseau annonce, tout penaud, un plan d'actions et s'engage à formuler des réponses aux élus.

Pour le SNJ, le constat est amer avec une direction qui, malgré ses effets de manche en matière de santé, se révèle toujours aussi légère malgré la tolérance zéro prônée par la présidente de France TV en matière de harcèlement au travail. •

Qualité empêchée à Nantes

Suite à une alerte pour risque grave à France 3 Pays de la Loire, une enquête paritaire avait été diligentée afin de mettre des mots sur les maux des techniciens vidéo de Nantes.

Un mal-être s'était installé dans ce service et après plusieurs burn out, le point culminant fut atteint quand des propos suicidaires ont été tenus par un technicien vidéo en régie.

Ce rapport édifiant met l'accent sur une perte de sens au travail, un sentiment de déclassification, de sous-utilisation, une routine devenue décourageante, des critiques systématiques et non constructives de la part d'autres groupes de travail, et l'absence de soutien des cadres intermédiaires jusqu'à la direction.

Un sentiment d'abandon professionnel ayant pris naissance lors du démantèlement du CCR de Nantes en 2018 et qui continue aujourd'hui avec l'arrivée promise par la direction des régies automatisées.

3 des 5 techniciens vidéo quittent le service, écœurés de ce qui reste de leur travail et des perspectives d'avenir. Le rapport d'enquête se termine avec des préconisations qui, pour beaucoup, relèvent du bon sens et de l'amélioration des rapports humains au travail.

Arrivé récemment, le nouveau directeur régional, Vincent Le Falher, très préoccupé par cette situation, a mis en place un planning de PAE afin de relancer le dynamisme de son antenne. Objectif : redonner aux techniciens vidéos la possibilité de valoriser leur savoir-faire qui avait été mis en sommeil par les directions précédentes. Ce qui se passe dans ce service à Nantes couve dans beaucoup d'autres antennes et l'absence d'une gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels pro active pour ces métiers à l'avenir incertain est elle aussi très préoccupante pour ne pas dire dangereuse. •

L'impact pas encore révélé de la RCC

Le bilan de l'emploi à fin décembre 2022 aurait dû permettre d'évaluer l'effet des départs dans la Rupture Conventionnelle Collective, qui s'est achevée le 31 décembre... Mais les chiffres fournis par la direction ne font état que du nombre de départs dans chaque région, tous types de départs confondus, et sans aucune indication sur le chiffre des postes remplacés, gelés et supprimés.

Un travail en cours, nous dit la DRH, qui s'expliquerait par un nombre de départs importants au tout dernier moment et dont les postes n'ont pas encore été pourvus ou « traités ». Un travail « de fourmi » qui nous est promis pour le mois de mars.

Les chiffres de l'emploi entre 2018 et 2022 sont néanmoins là pour indiquer à tout le moins une perte d'effectifs : 275 salariés en moins dans le réseau si on enlève le départ d'une soixantaine de techniciens d'Ile-de-France vers le Siège. Une baisse qui touche surtout les PTA.

Avant même d'avoir les données chiffrées, un constat s'impose : l'idée de base de cette RCC* - le remplacement d'un départ sur deux - n'a, en général, pas été appliquée dans les antennes pauvres en effectifs, sous peine de ne pas pouvoir fonctionner.

(*Pour rappel, le SNJ ne l'avait pas signée.) •



Prochain CSE : les 22 et 23 mars 2023.

Vos élus et représentant syndical SNJ :

Myriam Figureau, Vincent Habran, Hervé Colosio et Jean-Manuel Bertrand.